

avait enregistré, comme étant sa marque de commerce, une tête de cheval, avec les mots "The Imperial"—"Trade mark," "Laundry Bar," qu'il imprimait sur un certain savon qu'il faisait en tablettes ou palettes.

Les défendeurs avaient fabriqué du savon en tablettes à peu près de même dimension, sur lesquelles ils imprimaient une tête de licorne avec des mots tout-à-fait différents, savoir: "A. Bonin, 145 St. Dominique St." "Very best" "Laundry." Malgré la différence entre les têtes et les lettres imprimées sur ces savons, la Cour Suprême confirmant le jugement de la Cour Supérieure, a jugé que les deux marques avaient assez de ressemblance pour être de nature à tromper, a maintenu l'action de Barsalou et condamné les défendeurs à des dommages.

La cause de *Wotherspoon v. Currie*, rapportée dans le 5e volume des *Law Reports, English and Irish appeals*, page 508. "It is not necessary to show an exact resemblance between the original and counterfeit, it is sufficient if there is such a resemblance as will mislead an unwary purchaser."

La cause de *Johnson et Cie.*, appelants, et *Archibald Orr Ewing & Co.*, respondents, rapportée dans le 7e volume des "Law Reports," House of Lords and Privy Council:

"No trader has a right to use a trade mark so nearly resembling that of another, as to be calculated to mislead incautious purchasers. The use of such trade mark may be restrained although no purchaser has actually been misled."

La cause de la "*Leather Cloth Company*," appelants, and "*The American Leather Cloth Company*," respondents, rapportée dans le 11e volume du *Jurist* (anglais), nouvelle série, page 513; par Lord Cranworth: "No general rule can be laid down as to what is or is not a mere colorable variation. All that can be done is to ascertain in every case as it occurs whether there is such a resemblance as to deceive a person using ordinary caution."

Par Lord Kingsdown: "The fundamental rule is that one man has no right to put off his goods for sale as the goods of a rival trader, and he cannot therefore be allowed to use names, marks, letters or other indicia by which he may induce purchasers to believe

that the goods which he is selling are the manufacture of another person."

La cause de *Read Bros v. Richardson et al.*, rapportée dans le 45e volume du *Law Times Reports*, nouvelle série, page 54; dans cette cause les demandeurs et les défendeurs étaient embouteilleurs de bière pour l'exportation. Les demandeurs avaient adopté comme marque une tête de boule-dogue sur un fond noir entouré d'une bande circulaire sur laquelle étaient les mots "Read Brothers London," "Embouteillage du boule-dogue (Bull-Dog bottling)."

La marque des défendeurs représentait une tête de chien Terrier hérissé (a rough Terrier's Head) sur un fond noir entouré d'une bande circulaire rouge sur laquelle étaient les mots: Célèbre embouteillage du Terrier (Celebrated Terrier Bottling, E. Richardson). Il a été prouvé que la bière des demandeurs était connue et était en grand usage comme la bière à tête de chien (Dog's Head beer). Malgré la différence entre la tête de boule-dogue et la tête de Terrier, entre la bande unie et la bande rouge, et malgré la différence des noms, la Cour a enjoint aux défendeurs de discontinuer l'usage de la marque à tête de Terrier.

La cause de *Oakay et al. v. Flatau*, jugée par la Cour d'Appel en Angleterre le quatre juillet dernier et rapportée dans le *Times*, de Londres, le lendemain. Dans cette cause les demandeurs vendaient depuis longtemps une préparation pour nettoyer les couteaux (knife polish). Cette préparation était mise dans des bidons circulaires de diverses grandeurs. Sur ces bidons les demandeurs avaient une marque consistant dans le profil du duc de Wellington regardant à gauche sur un fond blanc entouré d'un bord ou cadre oval avec le mot "Wellington" au haut et les mots "John Oakay and Sons, Wellington, Emery and Black lead mills, London" au bas, plus les mots "Knife Polish" en dedans du cadre. La marque contenait aussi deux tablettes dont l'une donnait la description de la préparation et l'autre la direction pour en faire usage. Toute la marque était sur un fond vert avec bordure rouge.

Le défendeur Flatau a lui aussi fait une préparation pour nettoyer les couteaux qu'il a appelé le "Nelson Polish." Il l'a empa-